

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 8 août 2014

LES AMIS D'ERNELLE

Membres présents du Conseil d'Administration:

Jocelyne CASAVECCHIA, Stéphane COLLET, Rachel DENIS, Anne-Marie FOURY, Yvette HUMBLET, Jean-Louis HUMBLET, François-Xavier LEONARD, Anne-Caroline MAYLIN, Laurence RADEL et Marie-Thérèse RADEL

Membres présents : M. et Mme ROUSSEL

Invité: Luc FORGET

Membres absents: Christian LANEQUE et Martine THIERCY

L'ordre du jour était le suivant :

- Rapport moral du conseil d'administration
- Présentation du bilan financier
- Renouvellement du bureau
- Encaissement des cotisations
- Projets pour 2014-2015 (animations et travaux)

I- BILAN MORAL

Les manifestations

Une Messe a été célébrée comme chaque année à Villécloye, le 21 juillet : beaucoup de monde était au rendez-vous. Nous avons malheureusement rencontré un problème au niveau du micro car il y avait une déperdition de courant avec les rallonges à disposition (François-Xavier s'occupe de l'achat d'une nouvelle rallonge).

La Marche Gourmande n'a pas rencontré le succès escompté, malgré une belle journée. Elle avait lieu entre Thonne-Les-Prés et la Citadelle de Montmédy (dans la cour du Château). Il y avait une animation musicale et des promenades en calèche. Nous avons subi un déficit de 98 €. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de modifier la date de la Marche Gourmande : elle aura lieu désormais début septembre.

Le public a été conquis par la prestation du comédien qui a réalisé le spectacle « Race » le 9 novembre 2013, il y a eu plus de 150 personnes (le comédien reviendra sur Stenay en décembre 2014).

La vente des calendriers a eu un bon résultat.

Au niveau du Collectif 2014 : « Le Cri de la Feuille » à Laneuville a rapporté 2 011 € grâce aux subventions (le spectacle revenait à 6 690 €), « L'incroyable destin de René Sarville », spectacle retraçant la vie de ce chanteur et où règne une bonne ambiance, a rapporté 995 € (le spectacle a coûté 6 200 €).

> Travaux et restauration du site

Les peintures ont été refaites sur la Vierge en haut du site de Sainte-Ernelle et celle située au-dessus de la fontaine. La porte de la Chapelle a été refaite et les lambris traités. Une nouvelle moquette a également été achetée (21,40 €).

Analyse d'eau : fin juin, les résultats sont toujours mauvais même s'il y a une amélioration au niveau des Escherichia Coli (3 au lieu de 5), les coliformes restant toujours à 3.

II- BILAN FINANCIER

Cf doc annexe joint

Nous avons reçu un don de 570,00 € de Sœur Ernelle. L'équilibre budgétaire est plutôt correct.

III- ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

1) Election du Conseil d'Administration

A ce jour, le conseil d'administration compte 15 membres.

Membres sortants réélus ce jour : Christian LANEQUE, Anne-Caroline MAYLIN, Martine THIERCY, Daniel REGNAULT

Membres réélus en 2013 : Mme Jocelyne CASAVECCHIA, Stéphane COLLET et François-Xavier LEONARD

Membres réélus en 2012 : Rachel DENIS, Anne-Marie FOURY, Yvette HUMBLET, Laurence RADEL, Marie-Thérèse RADEL.

Membres élus en 2012 : M. et Mme ROUSSEL

Membres de droit : Luc FORGET et l'Abbé VANNESSON

2) Election du nouveau bureau

Président : Jean-Louis HUMBLET Vice-Présidente : Laurence RADEL

Secrétaire: Rachel DENIS

Vice-secrétaire : Anne-Caroline MAYLIN

Trésorier : Christian LANEQUE Vice-Trésorière : Anne-Marie FOURY

IV- PROJETS 2014-2015

1) Manifestations

La Messe aura lieu le xx juillet 2015 à 10 h 30 et sera suivie, si le temps le permet, d'un pique-nique.

La Marche Gourmande se fera le 7 septembre 2014 à Villécloye : « Sur les traces du chemin de fer en 1914 ».

Non merci : ce spectacle tout public et pour les collégiens sur le thème du handicap (2 800 €) aura lieu courant le jeudi 6 novembre à Stenay.

La Fleur au Fusil : dans le cadre de la commémoration de la Guerre 1914-1918, spectacle qui aura lieu les 13 et 14 décembre à Stenay. Ces deux séances sont entièrement prises en charge par je Projet InterReg et l'entrée est gratuite.

Album de famille : spectacle en humour et chansons sur la vie familiale, de l'enfance à l'âge adulte, aura lieu courant avril 2015.

2) Travaux

Les travaux de dessouchage auront lieu en octobre-novembre par l'entreprise Henry.

Nous constatons que les arbres ont bien repris, la voûte est en train de se reconstituer, nous pouvons donc repousser, voire annuler un futur projet de replantation. L'achat d'une estrade s'est révélé très coûteux (13 000 €). Nous envisageons soit d'en racheter une, qui est peu utilisée, soit d'en reconstituer une ancienne qui se trouverait dans le canton.

Nous envisageons également l'achat d'une machine pour laver le sol de la Salle des Fêtes dont les frais seraient à partager entre le Comité des Fêtes, l'ACCA, la Mairie et Les Amis d'Ernelle.

Nous pourrions organiser une sortie à Saintes le dimanche de la Trinité au mois de mai prochain (articles dans le Vivre à Villécloye et dans le Quoi de Neuf à Montmédy + location d'un minibus).

a Citation C	Subrigue	Détails	Recettes	Dépenses	Ecart	
		Chagia Nº 7001422		148,50 €	148,50€	9 0
Assurance			0 00 100			9
noi+cai+on			884,00 €		0,400	2
Consecution	Marca Sta Ernalla nour la St Hubert la 27/10/2013		74,70 €		74,70€	.0 €
Don	ואופסספ סרפ בווופוופ לספון ומ סרי וומספין היים ביים וויים ביים וויים ביים וויים ביים וויים ביים וויים ביים וויים ביים ב		30.00€		30,00€	€
Don	Visite mairie du 08/11/2013		0000		, o c	. y (
Erais administratife	Frais de virement		3,90 €		2,30 €	4
יים מתווויים מתוויים מתווים מתווי	1244-24 2010		104,55€		104,55 €	55€
Frais administratifs	ווופופו למזכ			54 AN £	64 40 £	<i>₹</i> U1
Frais administratifs	Timbres		0		,) (q
Culbiontions	Conseil général		I 048,00 €		1 040,00 £	ţ.
Subveridoris			1 048,00 €		1 048,00 €	30€
Subventions	Codecom					ال
Achat modilate boice	Chanelle	Chèque N° 7001429		41,40 £		<i>i</i>
שבושר וווסלתעריע מעופע		7CN 1007 018 -110		947 00 €	3 00.242.00 €	300
Trayaux	Entreprise Gatuso	Cheque IN 7001427			•	
					00'00)O &
Iravaux			3 00 E		2.00	2.00 €
Trong			2,00,4	98 18 11	ī	
255			532.20 €		532,20 €	30€
Vente calendrier						

	3
2014	
l aout 201	
an 04	
comptes au l	
Etat des	
ш	

2 551,05 €

1176,30€

Total 3 727,35 €

compte chèque	15 753,21 €
LIVRET	7 277,47 €
Total	23 030,68 €